

L3S1 Version

Consignes générales

A/ Orientations générales

N° 1 : Respecter le lecteur.

Et donc, d'abord et avant tout : rendre une traduction propre et lisible.

Éviter ainsi le crayon de papier, par exemple, qui s'efface et salit, ou la feuille à moitié déchirée.

Laisser une marge conséquente et un interligne pour le lecteur (qui est parfois un correcteur).

N° 2 : Le texte traduit en français doit se suffire à lui-même. Le lecteur supposé ignore par principe quel est le texte de départ. Il n'a pas lu et ne lira pas l'original. Il n'a pas à s'en soucier.

Ceci implique un effort méthodique pour soigner son français, son style, sa pensée : la traduction doit avoir un sens pour le lecteur, et non pas rendre les hésitations du traducteur. Il est ainsi inconcevable de proposer plusieurs traductions d'un même passage : ce n'est pas au lecteur de choisir entre deux possibilités.

Votre lecteur supposé n'est pas "le prof de japonais" !

N° 3 : On ne peut pas tout traduire. Il faut réfléchir à ce que l'on veut traduire.

Une bonne traduction s'effectue à partir d'une réflexion préalable sur la nature et l'intérêt du morceau à traduire. Que choisit-on de privilégier ? Qu'essaie-t-on prioritairement de restituer ou de transmettre ? Un contenu, un ton, une logique, un rythme par exemple. Il faut analyser, hiérarchiser, choisir. Dans tous les cas, les choix doivent être justifiés.

D'autre part, comme les systèmes grammaticaux des deux langues sont différents, il n'y a aucune raison de proposer une sorte de calque syntaxique du japonais en français.

N° 4 : Le texte proposé a un intérêt et une cohérence

Les textes originaux sont toujours plus logiques qu'on ne croit.

S'assurer donc qu'une phrase ne contredit pas celles qui la précèdent.

Contradiction = contresens.

Inconséquence = contresens.

De même un texte a une certaine tonalité d'ensemble que l'on doit s'efforcer de transposer. Il faut donc respecter les registres de langue. Le familier doit rester familier, le sophistiqué sophistiqué, le comique comique par exemple.

N° 5 : Un texte a un mouvement.

Respecter précisément les enchaînements et la progression d'un texte, qu'elle soit narrative, logique, associative ou autre. S'il est absurde de respecter maniaquement l'ordre d'un texte japonais, il n'y a aucune raison inversement de le chambouler sans nécessité. Le point essentiel est de réfléchir à l'ordre que l'on souhaite proposer.

N° 6 : La forme s'impose.

A moins qu'un texte n'ait pas la moindre ambition d'écriture, il faut absolument transposer certains aspects de sa forme. On peut l'oublier presque complètement, si l'on traduit un mode d'emploi par exemple. Dans ce cas-là, la seule chose qui compte, c'est que l'utilisateur fasse marcher sa machine.

En règle générale, on respectera donc le découpage en paragraphes (un paragraphe japonais = un paragraphe français), les citations (avec guillemets et style direct), les notes (en donnant une présentation typographique équivalente).

Les titres, sous-titres, légendes doivent évidemment être traduits.

On s'efforcera aussi, autant que possible, de respecter l'unité rythmique et logique fondamentale que constitue la phrase (une phrase japonaise = une phrase française), quitte à renoncer à ce principe s'il s'avère impossible à tenir.

On travaillera aussi, de même, à respecter une part des rythmes de l'original (cela est d'autant plus important que le texte a des visées littéraires ou poétiques). En particulier en essayant de respecter une certaine disposition des segments importants. Sans tomber dans l'artifice, bien sûr.

N° 7 : Transmettre précisément le contenu informatif.

Porter une très grande attention à ne perdre aucune information. Vérifier en particulier les données chiffrées, les dates, la transcription des noms propres. Les erreurs, fréquentes, sont particulièrement inadmissibles.

N° 8 : La traduction est un artisanat. Il n'y a pas de principes absolus, seulement des orientations que l'on essaie de suivre le mieux possible. Ne pas en avoir condamné à l'approximation. Les durcir exagérément conduit à des absurdités.

B/ Méthode de travail

Il ne faut pas confondre un déchiffrement laborieux du texte, qui s'accompagne d'ébauches de "traduction", avec le véritable exercice de la traduction.

Beaucoup de difficultés viennent de ce que le mauvais traducteur se sert de la traduction pour parvenir à une première compréhension du texte. Cette pseudo-traduction à but interprétatif pèse ensuite de tout son poids sur l'exercice de traduction proprement dit, quand elle ne le remplace pas tout simplement. On paye donc lourdement à ce stade de mauvaises habitudes de travail dont il faut apprendre à se défaire.

Une traduction « en gros », où tous les mots sont traduits côte-à-côte, sans réflexion sur le sens global du texte, ne peut jamais rien donner de bon.

Pour bien traduire, il faut prendre un parti (et un pari) sur le sens et la logique du texte (quitte éventuellement à être dans l'erreur). Un timide mot-à-mot, qu'il soit motivé par la peur de ne pas comprendre ou par des spéculations douteuses sur la bonne manière d'aboutir à la moyenne, donne nécessairement une très mauvaise traduction.

Il n'est pas de méthode unique et idéale, mais on peut recommander quelques principes pour guider le travail du traducteur peu expérimenté :

1 — Lire et relire plusieurs fois dans son ensemble le texte proposé pour bien s'en pénétrer. Avant toute recherche ponctuelle.

2 — Chercher ensuite soigneusement les sens possibles des termes inconnus, mais aussi mal connus, ou crus connus. Elucider les difficultés grammaticales. Surtout ne pas bloquer le sens des mots rencontrés : laisser plusieurs possibilités ouvertes (il sera temps d'en éliminer plus tard).

3 — Procéder à l'analyse des phrases complexes. S'efforcer de comprendre la phrase japonaise à partir de sa logique propre. Surtout ne pas traduire tout de suite.

4 — Relire de nouveau plusieurs fois le texte japonais qui devrait ... normalement ... commencer à s'éclaircir. Se rendre sensible à son propos général, à sa cohérence d'ensemble. Repérer les articulations majeures et secondaires.

5 — Si des difficultés de détail subsistent, essayer de les résoudre avec l'aide du contexte. Retourner aux dictionnaires et aux grammaires.

6 — A ce stade, le cas échéant, on a le droit à une pause : promenade, ou sieste, voire nuit complète. Puis, s'y remettre.

7 — Quand on a l'impression d'avoir bien compris la totalité du texte, et seulement ce moment-là, se lancer dans une première tentative de traduction. On essaie de donner pour chaque phrase un équivalent global. Il faut être précis, bien sûr, mais dans le cadre d'une recherche d'équivalences ... globales : proscrire le mot-à-mot.

8 — Reprendre le premier essai de traduction en oubliant momentanément le texte japonais. Essayer d'aboutir à une cohérence, à une fluidité. Il faut trouver un ton, un rythme. Veiller à ce que tout ce qui est proposé ait un sens en français.

9 — Attention, à ce stade :

* Bien vérifier le registre de langue choisi. Ne pas trop affadir le texte, mais ne pas tomber dans la vulgarité, ni dans l'anachronisme. Il faut être audacieux, mais délicat. En cas de doute, préférer la discrétion.

* S'assurer de la pertinence et de la cohérence du choix des temps des verbes. La question mérite d'être soupesée paisiblement. La réponse n'est jamais donnée d'avance. Rester cohérent. L'alternance des formes perfectives et

atemporelles dans le texte japonais ne saurait être rendue par un passage d'un temps du passé au présent en français. Il faut respecter la logique du français. Pour une narration, on choisit le passé composé (ou le passé simple en registre soutenu), que l'on combine à l'imparfait, au plus-que-parfait et au futur antérieur. Pour des considérations générales, on recourt normalement au présent.

* Faire attention aux répétitions. Ne pas les multiplier bien sûr. Mais ne pas les fuir mécaniquement non plus. Elles peuvent être tolérables en français, si le rythme nécessaire est là. Elles sont parfois indispensables. Faire preuve de souplesse. Un mot-clef, apparaissant en différents endroits du texte, doit parfois être traduit chaque fois, dans la mesure du possible, par le même mot en français.

10 — Reprendre le texte japonais et le confronter de manière très serrée à la traduction obtenue. On découvre que le travail de traduction a permis de progresser encore dans la compréhension. Opérer alors les rectifications nécessaires. Affiner le rendu de certains détails.

11 — Reprendre à nouveau le texte en français dans une recherche d'équilibre : il y a un risque à essayer de "rendre" toutes les nuances. Attention à ne pas "sur-traduire". Il faut parfois renoncer à mettre en valeur une nuance qui nuirait à l'harmonie d'ensemble. Remettre plusieurs fois l'ouvrage sur le métier.

12 — A ce stade, le cas échéant, on a le droit à une pause : promenade, ou sieste, voire nuit complète. On peut aussi faire la cuisine, aller au cinéma ou passer l'aspirateur. Puis, s'y remettre.

13 — Le cas échéant, montrer le résultat auquel vous êtes parvenu à un lecteur innocent, ce qui signifie "non japonisant" ! Demander lui de vous alerter sévèrement si votre texte comporte des passages incorrects en français, ou incompréhensibles, ou si l'ensemble ne lui paraît pas cohérent.

Si cela ne passe pas, recommencer.

14 — Faire une dernière relecture pour gommer tous les petits défauts qui pourraient subsister (coquilles, etc.). Harmoniser.

15 — Le travail en groupe peut être extrêmement utile.

Remarque :

Selon les bonnes ou mauvaises habitudes de chacun, il faut accélérer ou retarder le moment où l'on se met à traduire. Pour la plupart des étudiants, emprisonnés dans le mot-à-mot, il est utile de suivre la méthode indiquée. Pour une petite minorité, qui traduit trop librement, il est sans doute nécessaire de se soumettre plus rapidement au joug du texte japonais.

C/ Attention : problèmes fréquemment rencontrés

— Les traductions bloquées

Un très grand nombre de problèmes naissent de l'usage de traductions bloquées, automatiques (et souvent erronées ou inappropriées). Pour se simplifier la vie, le

mauvais traducteur croit naïvement que tel terme japonais “veut dire” tel terme français, et il n’en démord pas. C’est ainsi que certains traduisent toujours mondaï par « problème », wa par « en ce qui concerne » ou « quant à », mo par « aussi » ou par « même » (au petit bonheur la chance et placé à la va-comme-je-te-pousse), toshite par « en tant que », hitobito par « les gens » par exemple.

Plus largement, on choisit souvent sans trop se fatiguer, et parfois au petit bonheur la chance, une des traductions proposées par le dictionnaire japonais-français utilisé. L’imagination du traducteur se refuse à envisager d’autres possibilités que celles proposées dans un très bref article de dictionnaire bilingue (fait pour un lecteur japonais de surcroît). Le mauvais traducteur ne se rend pas compte, dans ce cas, que les maigrelettes traductions proposées ne sont en réalité que de fugaces indications pour essayer de saisir de loin un équivalent français éventuel d’un terme japonais. Chacune de ces traductions « du dictionnaire » est certes envisageable, dans tel ou tel cas, mais s’en remettre systématiquement, et sans réflexion, au dictionnaire bilingue conduit à des maladresses, voire à des faux-sens ou à des contresens.

Une manière efficace de lutter contre ce fléau des « traductions bloquées » consiste à adopter la démarche suivante : essayer de comprendre les différents sens possibles d’un mot en japonais (grâce à un dictionnaire unilingue), choisir celui qui semble convenir, traduire enfin le mot dans le cadre de la recherche d’une équivalence globale.

Moralité 1 : Le dictionnaire japonais-français est le pire ennemi du traducteur. Il fournit en fausses pistes avec une générosité suspecte, jamais prise en défaut.

Moralité 2 : Se servir des dictionnaires bilingues avec la plus extrême prudence.

Moralité 3 : Apprendre à se servir d’un (ou de plusieurs) dictionnaire (s) japonais-japonais.

— Les absurdités en français

Il faut absolument s’assurer de la correction de son français. De nombreux problèmes viennent de traductions qui calquent en français la grammaire japonaise et provoquent des énoncés incomplets, ineptes ou bancals.

Exemple choisi entre mille : « Simple d’accès, vous devriez profiter de cet hôtel » signifie que « vous êtes simple d’accès », énoncé pas nécessairement dépourvu de sens, mais pas nécessairement pertinent non plus, en tout état de cause inadapté.

— Référent mal connu ou mal imaginé

Beaucoup de problèmes viennent de ce que les étudiants ignorent la réalité décrite ou évoquée. Le problème est donc un problème de civilisation, et non pas de langue. Il faut donc toujours se documenter en utilisant atlas, chronologie, manuels d’histoire, de religion, par exemple.

Parfois, c'est une question de simple bon sens. Partir du constat que les Japonais sont à peu près comme nous et que, sauf cas très particuliers, il n'est pas besoin de leur prêter des comportements absurdes. Par exemple, il n'est guère probable qu'une aire de l'autoroute Tôkyô-Nagoya s'étende de Hakone à Izu.

Vérifier la cohérence de renseignements donnés en note : est-il logique par exemple de préciser que le mont Kane no mitake se trouve dans le département de Nagano quand le texte laisse entendre qu'il s'agit d'une montagne de la péninsule de Kii ?

— Problèmes de compréhension

Sans passer en revue l'ensemble des difficultés de compréhension de la langue japonaise, soulignons quelques points.

De nombreux problèmes viennent d'une mauvaise perception du thème de la phrase quand celui-ci n'est pas exprimé. Se rappeler que celui-ci doit être « évident » pour un lecteur japonais. Il s'agit donc très souvent de ce dont on parle déjà, ou alors d'un élément du contexte d'énonciation (il s'agit souvent du locuteur ou de l'interlocuteur).

D'autres problèmes fréquents viennent d'un mauvais repérage des nombreux parallélismes (sémantiques et syntaxiques) dont use la langue japonaise, surtout dans les phrases complexes : penser que des éléments en parallèle sont a priori sur le même plan.

Accorder un soin tout particulier à l'analyse des structures déterminantes. Souvent un seul des éléments déterminés est repéré par le lecteur, alors qu'il en existe en réalité plusieurs (parfois mis en parallèle justement).

D/ Traduction des noms et termes japonais

— Reprendre toujours les noms propres indiqués dans l'original en transcription Hepburn modifiée. Le cas échéant, procéder à une révision extrêmement sérieuse des règles de transcription. Vérifier et revérifier ces transcriptions : les erreurs sur les noms sont inadmissibles.

Les noms propres commencent par une majuscule et ne se mettent pas en italiques.

Pour les noms de personne, conserver l'ordre japonais.

Pour les noms de lieu, les transcrire correctement.

Pour les noms d'institutions ou d'entreprises, donner la transcription fidèle et la faire suivre entre parenthèses d'une traduction du contenu si cela est possible (ne pas se laisser abuser par l'existence de traductions officielles en anglais, sauf en cas de traductions commerciales).

— Pour les noms communs qui expriment des réalités ou des notions soi-disant “spécifiquement japonaises”, prendre d'abord conscience qu'ils n'ont rien de

particulier : c'est simplement parce que l'on s'étonne de leur singularité qu'ils posent problème, alors que l'on passe allègrement sur les particularités du reste du vocabulaire, pourtant tout aussi remarquables.

Le principe général est de toujours traduire, même ce qui est « intraduisible », et même si l'équivalent français est relativement insatisfaisant. L'idée est de trouver un terme aussi neutre que possible, pas trop spécifique en français, pour éviter des connotations gênantes.

On peut, dans certains cas, recourir à une traduction explicative, voire périphrastique.

Seuls de très rares termes, reconnus par les dictionnaires français, peuvent être repris sans traduction dans le texte : sushi, samouraï, geisha. Vérifier qu'ils existent dans les dictionnaires français courants. Ne pas supposer que tout le monde parle le japonais (dit aussi franponais)

Si l'on juge absolument indispensable d'insérer la transcription d'un terme japonais, celui-ci doit apparaître en italiques (ou souligné dans un texte manuscrit). On peut par exemple donner ce terme entre parenthèses juste après l'équivalent proposé.

Se référer au dictionnaire français pour déterminer le genre et l'accord du terme emprunté au japonais. Si l'on choisit par exception d'utiliser dans sa transcription un terme non répertorié en français, se rappeler que tout emprunt provisoire à une langue étrangère est masculin en français et invariable. Il nécessite un article, ou autre élément nécessaire à son intégration dans la phrase, pour être inséré dans le texte : éviter le charabia.

Dans les textes à caractère scientifique, ou dans des cas très particuliers et par principe fort peu nombreux, le traducteur peut proposer une note de bas de page pour expliquer le terme traduit. Il la fera précéder de la mention "Ndt" (note du traducteur).

E/ Quelques règles simples touchant à l'usage du français

Une phrase commence par une majuscule et se termine par un point.

En règle général, une phrase comporte nécessairement un verbe principal.

Un paragraphe commence par un retrait à droite. Quand il se termine, on passe à la ligne.

Une ligne ne peut commencer par un signe de ponctuation.

Une citation commence et finit par des guillemets. On préférera les guillemets doubles « ». Les crochets japonais (「」 『』), et autres signes de ponctuations spécifiques, n'existent pas en français.

Toute parenthèse ouverte doit être refermée (). Plus largement, toute incise doit être refermée, sauf si elle finit avec le point final en même temps que la phrase.

L'usage du point-virgule et du deux-points est déconseillé à toute personne n'ayant pas prouvé qu'elle maîtrise correctement l'usage du point et de la

virgule. On évitera d'employer les deux points en dehors de l'introduction d'une citation, bien sûr.

Il n'est pas interdit de respecter les règles d'accord, et plus largement toute l'orthographe grammaticale du français. De même, il est judicieux de vérifier l'orthographe lexicale.

Respecter quelques règles simples de typographie :

* Le point suit directement le mot qui le précède et est suivi d'une espace et d'une majuscule.

* Les signes doubles (; : ! ? ») sont précédés d'un espace insécable (ils ne peuvent donc être séparés du mot qui les précède) et suivis d'une espace simple. Le guillemet « est précédé par une espace simple et suivi par une espace insécable (il ne peut être coupé du mot qui le suit).

* Respecter les conventions relatives à l'emploi des majuscules.

F/ Bibliographie

— Le Petit Robert

— Le Petit Larousse

— Le Bescherelle : L'Art de conjuguer.

— Le Bon Usage (Grévisse)

— Lexique des règles

typographiques de l'imprimerie nationale

— Atlas

— Dicos jap/jap

- ponctuation

recommandations maîtrise